

Producteurs de fruits et légumes du Canada

RAPPORT

SOMMET DU RÉSEAU CANADIEN D'EXCELLENCE EN SERRICULTURE

14 FÉVRIER, 2023, OTTAWA, ON

PRÉPARÉ PAR:



Table des matières

Résumé	1
Ouverture du sommet	2
Bienvenue	2
Remarques préliminaires.....	2
Lancement du RCES	3
Discours d'ouverture.....	3
Rapport de la tournée de la table ronde du RCES	4
Excellence: Opportunités et défis du secteur canadien des légumes de serre	2
Perspectives des producteurs.....	2
Énergie : Modélisation et transitions.....	3
Automatisation et technologie	3
Travail, compétences et formation.....	3
Commerce et investissement canadien.....	4
Discussion - Défis et opportunités	4
Planification stratégique et renforcement des capacités du RCES	6
Partie 1: Envisager le RCES.....	6
Partie 2: Stratégie du RCES	8
Démonstration du portail du RCES	10
Informé la stratégie pour l'agriculture durable	10
Stratégie pour l'agriculture durable (SAS)	10
Construire un partenariat	11
Innovation dans les réseaux intelligents.....	11
Conclusion du Sommet	12
Remarques finales.....	12
Annex A – Calendrier du sommet	13

Résumé

Les producteurs canadiens de légumes de serre sont voués à l'excellence et sont connus pour leur adoption précoce des nouvelles technologies et des pratiques durables. Le secteur s'engage dans une conversation nationale pour développer un réseau de recherche, le Réseau canadien d'excellence en serriculture (RCES), qui vise à faire progresser les opportunités collectives vers la vision du Canada en tant que leader mondial de l'agriculture et de l'agroalimentaire durables.

Introduction

Le Réseau canadien d'excellence en serriculture (RCES) est une initiative des Producteurs de fruits et légumes du Canada, grâce à l'engagement et au soutien financier de nos membres producteurs de légumes de serre, et en partenariat avec Dr Rupp Carriveau, directeur de Environmental Energy Institute (l'Institut de l'énergie environnementale, Université de Windsor).

La tournée des tables rondes du RCES, qui comprenait une série de sessions d'engagement des parties prenantes en ligne et en personne, ainsi que le sommet du RCES, visait à engager les parties prenantes dans une conversation nationale, en sollicitant leur avis et en évaluant leurs priorités afin d'éclairer le développement du réseau.

Le sommet inaugural du RCES a eu lieu le 14 février 2023 à Ottawa (Ontario). Près de 50 représentants de producteurs canadiens de légumes de serre, d'industries connexes, d'universités, de décideurs gouvernementaux et d'élus se sont réunis pour identifier des défis communs, proposer des solutions et créer de nouvelles opportunités à l'intersection critique de l'énergie, de la production alimentaire et de l'environnement.

L'ordre du jour du sommet figure à l'annexe A du présent rapport.

Rapport et prochaines étapes

Ce qui suit est un rapport du Sommet du RCES. Le rapport comprend:

- Faits saillants d'un petit échantillon des résultats de la séance *PowerHour* du RCES recueillis au cours de plus de 100 jours d'engagement des parties prenantes. La présentation interactive et le sondage en direct des sessions *PowerHour* du RCES ont permis de recueillir les commentaires de 100 participants issus de l'ensemble du secteur des légumes de serre.
- Une synthèse des points clés des présentations du sommet du RCES et du panel de producteurs, de l'atelier sur la planification stratégique et le renforcement des capacités, et des discussions avec les décideurs politiques.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [le site web du PFLC](#) (page du groupe de travail de la culture maraîchère en serre).

Les prochaines étapes comprennent le processus de compte rendu aux membres du groupe de travail sur les légumes de serre lors de l'assemblée générale annuelle de la PFLC et l'établissement des prochaines étapes de la gouvernance, de la composition et des structures de financement du RCES.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement auprès de nos précieuses parties prenantes.

Ouverture du sommet

Bienvenue

Julie Paillat, coordinatrice nationale de l'industrie de la culture maraîchère en serre, a souhaité la bienvenue à tous les participants au sommet et a présenté brièvement les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC). La PFLC est la voix nationale des producteurs de fruits et légumes canadiens et représente environ 14 000 exploitations agricoles produisant plus de 120 cultures différentes, avec une valeur à la ferme d'environ 5,9 milliards de dollars.

Remarques préliminaires

George Gilvesy, président, Ontario Greenhouse Vegetable Growers (Producteurs de légumes en serre de l'Ontario)

Le secteur des légumes de serre est représenté au niveau national par ses membres au sein du Greenhouse Vegetable Working Group (GVWG; Groupe de travail sur les légumes de serre) de la PFLC.

La vision du GVWG pour le secteur est la suivante : *Une puissance agricole qui fournit des fruits et légumes frais sûrs, nutritifs, de haute qualité et durables tout au long de l'année.*

Notre mission : *de positionner le secteur canadien des légumes de serre en tant que leader reconnu dans le domaine de l'agriculture durable, grâce à notre engagement en faveur de l'excellence, à notre gestion responsable des personnes et de la planète, et à notre quête inlassable d'innovation, de compétitivité et de croissance.*

À l'automne 2021, les énoncés révisés de la vision et de la mission du GVWG et la réévaluation des priorités nationales en matière de recherche et d'innovation ont fixé l'objectif de développer un "réseau d'excellence en matière de recherche sur les serres". Ces décisions ont été prises pour aligner nos priorités de haut niveau, guider les résultats stratégiques et garantir le financement nécessaire à la recherche pour soutenir la croissance et la compétitivité tout en respectant les mandats fédéraux en matière d'environnement, de changement climatique et d'objectifs pour le carboneutralité.

En considérant les défis et les opportunités à venir, cette nouvelle approche était nécessaire :

- Rassemble un réseau de personnel hautement qualifié (PHQ) et d'experts issus de diverses disciplines du monde universitaire, des pouvoirs publics et de l'industrie,
- Travaille en collaboration sur les priorités en matière de recherche et d'innovation dans le domaine des légumes de serre afin de concrétiser notre vision du secteur, et,
- Aborde les questions de compétitivité émergentes, tout en amplifiant les possibilités pour le secteur de contribuer à l'action climatique, à la sécurité alimentaire et à la reprise économique dans une ère de perturbations.

Il a été reconnu que le secteur a la chance de disposer d'installations de recherche dédiées aux serres et d'une masse critique de personnel hautement qualifié disponible dans tout le pays, ainsi que d'experts dévoués qui trouvent des solutions canadiennes à des défis canadiens.

L'objectif du sommet est de réunir les parties prenantes et de discuter de la manière dont ce nouveau réseau, le Réseau canadien d'excellence en serre, peut placer les besoins des producteurs au centre de ses activités et commencer à mieux relever les défis et saisir les opportunités qui se présenteront à l'avenir.

Trois objectifs guident le développement du RCES :

1. Le RCES repose sur un solide modèle de partenariat public-privé qui profite aux producteurs de légumes de serre, aux industries connexes, aux universités, au gouvernement, et aux Canadiens.
2. Le RCES est un connecteur de personnes et d'expertise qui permet la recherche, la collaboration, la validation et la commercialisation à partir des défis et des opportunités identifiés par les producteurs.
3. Le RCES est un mécanisme efficace qui permet de compenser et de stabiliser la hausse du prix des émissions de carbone, de restituer au secteur le produit de la taxe sur les carburants et d'établir notre feuille de route pour parvenir à carboneutralité.

La valeur du réseau réside dans sa capacité à éclairer les décisions politiques, les programmes et les incitations, et à apporter des avantages tangibles en matière d'action climatique, de sécurité alimentaire, et de croissance économique.

Lancement du RCES

Julie Paillat souligne qu'en se préparant pour le programme des grappes agro-scientifiques, le GVWG a déclenché la soumission d'une déclaration d'intérêt pour un réseau national de recherche sur les légumes de serre de la part du Dr Rupp Carriveau. Elle a remercié Linda Delli Santi, présidente du GVWG, ainsi que Niki Bennett, présidente du groupe de travail sur la recherche, pour leur contribution au développement du RCES, même si elles n'ont pas pu assister au Sommet.

Les efforts combinés de Julie, Niki et Rupp pour élaborer le programme *PowerHour* ont permis l'engagement des parties prenantes du secteur ; des champions supplémentaires ont été ajoutés et l'élan a été donné en cours de route. Les participants au sommet, y compris les producteurs et les membres du GVWG, l'industrie alliée, les universitaires et les chercheurs, le gouvernement ont été remerciés pour leur engagement et leur soutien. Le programme *PowerHour* et le sommet du RCES ont été rendus possibles grâce au dévouement et au soutien financier du GVWG, ainsi qu'au soutien du personnel du PFLC.

Le chemin vers la réussite du Réseau canadien d'excellence en serriculture repose sur trois éléments stratégiques de haut niveau : l'engagement des parties prenantes via la tournée des tables rondes (*PowerHour* du RCES, sommet) pour façonner la conception du réseau ; la conception du réseau pour aligner stratégiquement les objectifs, les calendriers et les ressources ; et la validation du réseau, par l'approbation de la feuille de route unique du secteur.

Le RCES en est actuellement aux premières étapes, entre l'engagement des parties prenantes et la conception du réseau. Le sommet d'aujourd'hui est l'occasion de trouver des domaines d'alignement et de faire un grand pas en avant vers la validation et l'approbation du réseau. À partir de là, lorsque les parties prenantes travailleront ensemble sur la feuille de route sectorielle et que le RCES commencera ses activités, il pourra apporter des avantages tangibles à l'action climatique, à la sécurité alimentaire et à la croissance économique.

Discours d'ouverture

Francis Drouin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, député de Glengarry-Prescott-Russell

Le secrétaire parlementaire a commencé son discours en reconnaissant et en remerciant les producteurs pour leur travail acharné, malgré l'augmentation des coûts de l'énergie, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement et les difficultés rencontrées en matière de main-d'œuvre. Pendant la pandémie, les producteurs ont réussi à nourrir les Canadiens et ont fait preuve d'une formidable résilience face à ces défis.

Ce secteur représente 27 000 emplois et continue à faire des progrès significatifs en matière de technologie et d'innovation. Des partenariats solides sont en place entre l'industrie, le gouvernement et le monde universitaire.

Le lancement du RCES arrive à point nommé, car l'industrie serricole apporte une contribution unique à la sécurité alimentaire du Canada et du monde entier. Il est nécessaire de miser sur nos forces. Plusieurs exemples d'avancées réalisées dans les centres de recherche d'AAC et dans le cadre de programmes gouvernementaux spécifiques, tels que le Programme des technologies agricoles propres, qui contribuent à répondre aux besoins de l'industrie, ont été présentés. Le gouvernement fédéral continue de s'efforcer de résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre, notamment par une initiative visant à rationaliser et à normaliser le traitement des demandes d'évaluation d'impact sur le marché du travail (EIMT) des travailleurs agricoles étrangers qui viennent au Canada, en mettant en œuvre un programme d'employeurs reconnus. D'autres initiatives sont en cours pour aider à constituer une main-d'œuvre fiable pour l'avenir. L'industrie serricole est fière de ses réalisations. Le Canada a des besoins énergétiques uniques. Il est important de continuer à assurer la croissance continue de l'industrie serricole au Canada pour l'avenir.

Rapport de la tournée de la table ronde du RCES

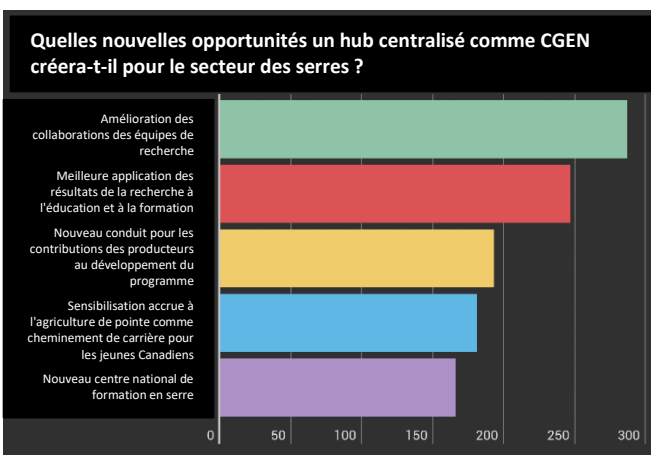
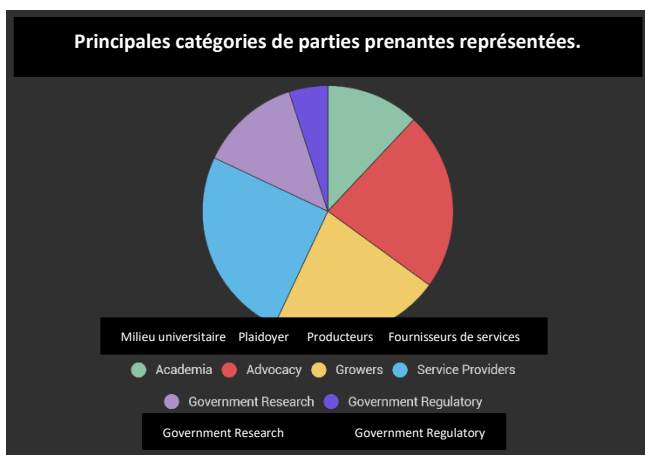
Dr Rupp Carriveau, directeur de l'Institut de l'énergie environnementale, Université de Windsor

Au total, 10 séances *PowerHour* du RCES ont eu lieu entre la fin du mois de septembre 2022 et la fin du mois de janvier 2023. Les séances comprenaient une séance dédiée en français avec des intervenants clés au Québec, ainsi que des séances en personne organisées à Leamington lors de l'Ontario Greenhouse Vegetable Growers, à Niagara au Vineland Research and Innovation Center, et à Abbotsford lors du Pacific Ag Show.

Dr Rupp Carriveau, qui a dirigé le sondage en direct Menti™ dans le cadre du RCES *PowerHour*, a présenté son rapport illustrant les réponses aux seize questions posées. La série de 10 sessions *PowerHour* du RCES a rassemblé un total de 100 participants et a généré 4106 votes uniques. Les participants ont été interrogés sur des questions clés concernant les besoins de l'industrie serricole et les avantages potentiels d'un réseau d'excellence pour l'industrie serricole.

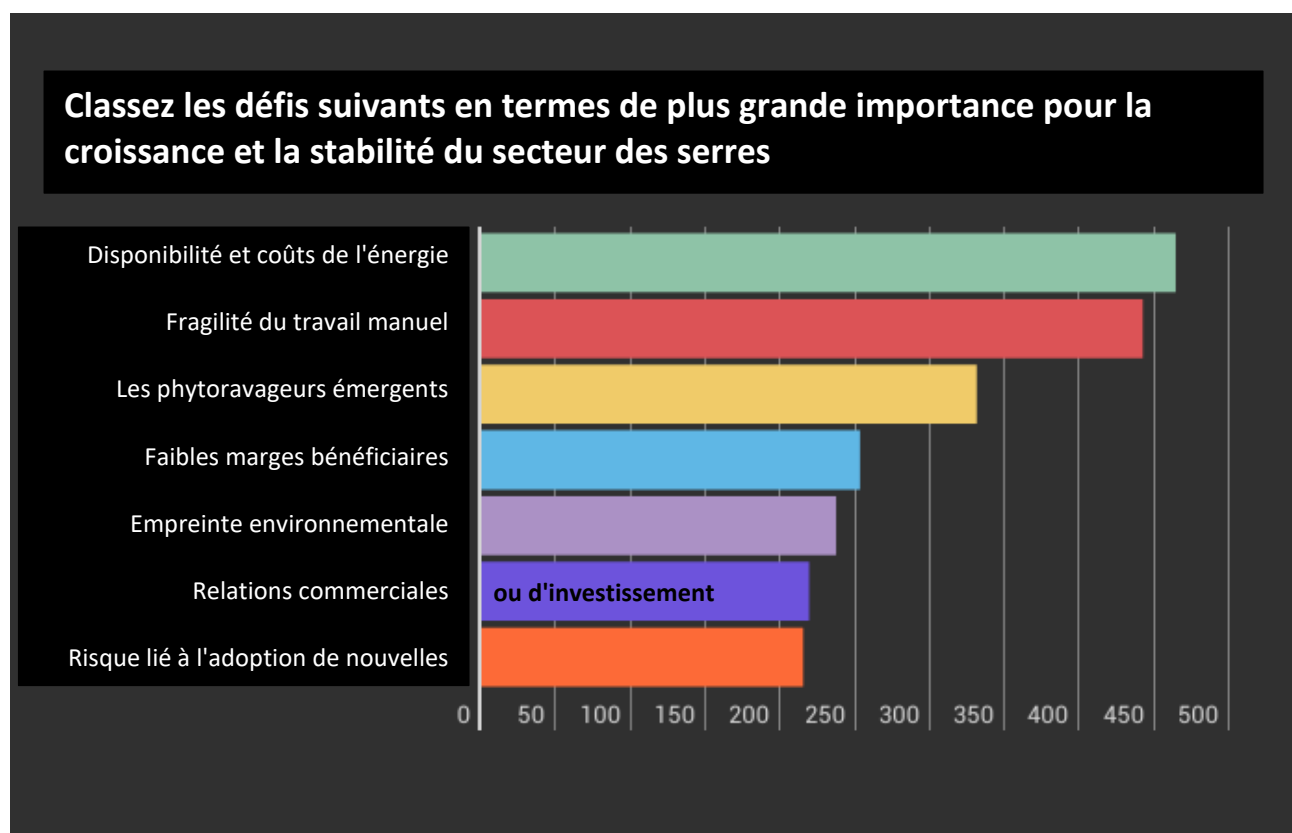
Les résultats du RCES *PowerHour* sont disponibles sur le site www.environmentalenergyinstitute.com/cgen.

En voici les grandes lignes :



Les réponses des participants concernant les avantages potentiels d'un centre proposé comme le RCES sont les suivantes :

- Amélioration du dialogue entre l'industrie (producteurs et fournisseurs), le gouvernement et les établissements d'enseignement ;
- Voie d'accès à l'information canadienne, similaire à ce qui est observé avec HortiDaily ; communication accrue, narration/marquage, partage d'idées, résolution de problèmes complexes, définition des lacunes/opportunités, impact.
- Une reconnaissance mondiale en tant que leader dans ce domaine et un approvisionnement alimentaire plus résistant pour le pays.



Des avis ont également été recueillis sur le rôle potentiel du RCES, notamment sur les besoins en formation auxquels le RCES pourrait contribuer à répondre, les sujets sur lesquels le RCES pourrait sensibiliser les décideurs politiques et le grand public, les types d'acteurs qui devraient être impliqués dans le RCES, les domaines dans lesquels des liens seraient utiles, la manière dont le RCES pourrait améliorer la transformation des innovations sectorielles en commercialisation, ainsi que des questions concernant le financement du réseau.

Dans l'ensemble, le volume et la qualité des informations recueillies sont d'une grande valeur et suggèrent fortement que les parties prenantes approuvent la création du CGEN.

Excellence: Opportunités et défis du secteur canadien des légumes de serre

Une série d'exposés d'experts en la matière ont été présentés afin de préparer le terrain pour la discussion sur les opportunités et les défis auxquels est confronté le secteur canadien des légumes de serre.

Perspectives des producteurs

Aaron Coristine, directeur des affaires scientifiques et réglementaires, Ontario Greenhouse Vegetable Growers (OGVG), a animé une conversation avec un panel de deux producteurs : Michael DelCiancio, DC Farms et Jarrod Hall, Vine Fresh Acres et Lebo Farms. George Gilvesy, président de l'OGVG, s'est joint à eux et, ensemble, le panel a présenté les points de vue des producteurs sur l'énergie, les besoins en main-d'œuvre, la compétitivité et le commerce.

Les producteurs ont souligné que pour améliorer l'efficacité énergétique à l'échelle requise, l'adoption d'une approche stratégique pour gérer l'utilisation du gaz naturel dans le cadre de contrats est précieuse, en particulier compte tenu du calendrier et des fluctuations de prix en termes de demande d'énergie pour la culture par rapport à l'offre et à tout excédent d'énergie qui pourrait être disponible pour le réseau. L'investissement dans l'installation d'un éclairage LED pour la production en serre tout au long de l'année doit permettre d'améliorer l'efficacité électrique de 40 % (par rapport à l'éclairage HPS uniquement). La possibilité d'utiliser le gaz naturel pour produire et utiliser la propre énergie électrique d'une installation par le biais d'un système de production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE) est également très intéressante, mais elle nécessite d'importants investissements privés et ne bénéficie pas du soutien politique ou des incitations dont elle a besoin pour atteindre son potentiel.

Le dioxyde de carbone (CO₂) doit être acheté si le producteur n'est pas équipé pour récupérer le CO₂ (par exemple, à partir des chaudières alimentées au gaz naturel ou de la cogénération) pour l'utiliser ensuite dans la culture afin de favoriser la croissance. Bien que les producteurs soient "orientés correctement" dans leur utilisation/réutilisation du carbone dans leurs systèmes de production alimentaire, la manière dont les efforts des producteurs sont mesurés par rapport aux définitions de la séquestration du carbone ou du « net zéro » est encore en cours d'élaboration.

L'utilisation des déchets de culture comme nutriment de la biomasse pour fertiliser une autre culture (champignonnière) illustre le type de projets novateurs dans lesquels les cultivateurs s'impliquent. Il existe de nombreuses possibilités d'utiliser les déchets, de réaliser des gains d'efficacité et de faire des serres un puits de carbone. Les exemptions du prix du carbone prévues par la loi sur la tarification de la pollution par les gaz à effet de serre et l'allègement supplémentaire du prix du carbone pour l'agriculture primaire qui résulterait des amendements du projet de loi C-234 sont importants pour les producteurs, leur confiance et, par conséquent, leur volonté d'investir, de se développer et de se diversifier au Canada. Bien que le secteur soit implicitement concerné par les exemptions du prix du carbone pour les machines agricoles utilisées pour le chauffage et le refroidissement, il faut encore clarifier la façon dont les opérations de serre verront la mise en œuvre du projet de loi.

L'innovation est essentielle pour trouver des gains d'efficacité dans la production en serre. Parmi les exemples de technologies utilisées dans les serres, on peut citer : les systèmes de tamponnage des nutriments, le transport et l'emballage automatisés des légumes, la culture autonome et l'intelligence artificielle (IA). Les innovations de ce type contribuent à modifier les compétences requises et à exploiter plus efficacement le travail manuel, même

si une main-d'œuvre agricole qualifiée et compétente reste essentielle à l'exploitation. Les travailleurs étrangers sont essentiels ; il est essentiel de trouver des moyens de leur permettre d'accéder plus rapidement à la résidence au Canada.

Le Canada doit conserver son avantage concurrentiel et se démarquer davantage de la concurrence. Il faut continuer à faire progresser le secteur et à le soutenir pour qu'il devienne un leader mondial. Il est essentiel d'améliorer la communication, d'instaurer la confiance et d'éduquer le public. Il est également important de définir la durabilité de manière réaliste pour le secteur des serres.

Énergie : Modélisation et transitions

Dr Rupp Carriveau, l'Institut de l'énergie environnementale, Université de Windsor

Les besoins et la demande en énergie des serres sont complexes ; les serres produisent également de l'énergie. Il existe de nombreuses possibilités de tirer parti de cet aspect. La modélisation énergétique peut aider à identifier des besoins réalistes, des modificateurs environnementaux, des calendriers de transition ainsi que des considérations à prendre en compte pour les infrastructures énergétiques essentielles. Il est également important de comprendre la durabilité. La modélisation énergétique est un domaine qui doit continuer à être soutenu. Les données fournies par les producteurs peuvent servir à construire et à améliorer les modèles. Une véritable compréhension des besoins énergétiques du processus de culture grâce à la modélisation peut permettre d'améliorer cet environnement.

Automatisation et technologie

Rita Sterne, Greenhouse Technology Network (Réseau de technologie des serres)

L'automatisation et la technologie se développent tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie serricole. En outre, la vitesse à laquelle le changement se produit s'est accrue. Il existe d'énormes possibilités de tirer parti de la technologie. L'accès au capital et au financement est essentiel pour soutenir l'adoption de la technologie. Pour soutenir la voie de l'innovation, il faut un financement capable de soutenir des projets d'une complexité accrue ainsi que divers types de collaboration. L'élément humain est essentiel ; il faut être plus rapide et plus courageux dans le partage des connaissances sur la technologie et l'innovation.

En tant que réseau, le RCES peut contribuer à encourager les conversations sur des questions clés qui sont interdépendantes, telles que le travail et la technologie. La complexité exige de la diversité ; il est important de se connecter et d'apporter une variété de voix à la table, car les solutions émergeront de cette diversité de perspectives.

Travail, compétences et formation

Jennifer Wright, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)

Des données sur la main-d'œuvre ont été présentées. L'accès à la main-d'œuvre pendant la pandémie a mis en évidence l'importance des travailleurs étrangers, mais aussi l'impact des problèmes de main-d'œuvre sur l'approvisionnement alimentaire. La tendance à la pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans tous les secteurs. Le CCRHA travaille avec ses partenaires, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et Food and Beverage Canada (FBC-ABC), au lancement du Plan stratégique national pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication d'aliments et de boissons. L'objectif est d'établir une feuille de route complète pour la stabilité de la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication d'aliments et de boissons : un plan pour aborder les problèmes, aller de l'avant avec des actions tangibles et la capacité de

mesurer les progrès accomplis. Dans le cadre de ce processus, un groupe de travail se concentre sur les compétences et étudie les moyens de garantir que la main-d'œuvre dispose de l'ensemble des compétences requises pour permettre à l'industrie d'adopter la technologie et l'innovation.

Commerce et investissement canadien

George Gilvesy, Ontario Greenhouse Vegetable Growers (Producteurs de légumes en serre de l'Ontario)

Entre 2011 et 2021, les exportations totales de légumes de serre et la valeur à la ferme du Canada ont plus que doublé, passant de 1,1 million à plus de 2,2 millions de dollars. Le Canada est le leader nord-américain de la production de légumes de serre, avec de fortes exportations vers les États-Unis. Les producteurs canadiens ont réalisé des investissements importants, de l'ordre de 1,2 à 1,5 million de dollars par acre. Si l'on considère les 1 500 acres cultivés au cours des dix dernières années, cet investissement privé équivaut à la somme de 1,8 à 2,25 milliards de dollars. À titre de comparaison, une usine de fabrication d'automobiles nécessite un investissement estimé à 650 millions de dollars ; l'investissement dans les serres équivaut à trois usines automobiles de ce type. Il a été noté que les efforts déployés par les différentes juridictions pour attirer et obtenir cet investissement doivent être reconnus.

Le Canada doit conserver sa position concurrentielle sur le marché en optimisant les coûts et la compétitivité, en maintenant et en renforçant la position de premier plan du Canada sur le marché, la qualité et le service, en garantissant l'accès au marché et en assurant une recherche et une innovation continues pour soutenir les nouveaux produits de serre de demain.

Le Canada doit maintenir un climat d'investissement pour soutenir son secteur des légumes de serre en assurant la stabilité des politiques, en fournissant les infrastructures nécessaires pour soutenir la croissance, en stabilisant la monnaie et en donnant la priorité à la production et à la sécurité alimentaires. L'harmonisation des échanges avec les États-Unis est importante pour soutenir un bloc commercial nord-américain plus fort. Une approche nord-américaine serait utile pour veiller à ce que le Canada ne soit pas désavantagé sur le plan de la concurrence.

Discussion - Défis et opportunités

Les participants au sommet se sont engagés dans des conversations en petits groupes afin d'identifier et de discuter des défis et des opportunités. Les points clés ont été rapportés en séance plénière.

Obstacle ou défis

Question à débattre :

- 1. Quels sont les obstacles ou les défis qui entravent les liens que le RCES vise à établir entre les personnes et l'expertise ?**
 - Répondre aux besoins/attentes en matière de communication - sensibilisation et création de liens entre toutes les parties prenantes, compte tenu de la diversité des parties prenantes et de la multiplicité des canaux de communication et des événements.
 - La recherche se fait en vase clos, entre les producteurs, les chercheurs et la technologie. Ne pas savoir quelles sont les bonnes questions à poser. Constituer la meilleure équipe possible. Éviter la redondance.
 - Différences dans les besoins entre les diverses régions, ce qui complique l'alignement des priorités. La concurrence et le manque de confiance et/ou l'absence de relations entre les producteurs, ou entre les producteurs et les chercheurs/fournisseurs de solutions, limitent les opportunités et les chances de résoudre des problèmes similaires.

- Concurrence pour les fonds de recherche, accès au financement et à la technologie, secret/partage limité des résultats.
- Il existe un héritage de faible adoption autour des premiers développements technologiques qui ont été trop promis et pas assez réalisés. La lassitude des producteurs à l'égard d'une adoption précoce lorsqu'ils sont confrontés à un risque élevé et/ou à un faible retour sur investissement.
- Pénuries de main-d'œuvre et défis. Le manque de compréhension des besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre (par exemple, gestion, cadres, etc.) et la nécessité de combler le déficit de compétences. Comment compléter le programme des travailleurs étrangers en tirant parti de la main-d'œuvre nationale.
- Éviter la duplication, la dilution des fonds, la réduction de l'efficacité (ou de la perception de celle-ci) entre le RCES et ce que d'autres réseaux ou groupes de parties prenantes font déjà.
- Clarifier l'objectif et le mandat du RCES, car le réseau n'en est qu'à ses débuts. Nécessité d'une proposition de valeur claire, d'une différenciation, d'une image de marque, etc. qui trouve un écho auprès des différentes parties prenantes.
- Les différents niveaux de gouvernement (municipal, provincial, fédéral) peuvent constituer des obstacles à la recherche, à la réglementation ou au soutien politique, ainsi qu'à l'intérêt et aux mesures d'incitation à l'innovation.
- Manque de compréhension des défis réglementaires et politiques qui ont un impact sur l'industrie (par exemple, la politique énergétique, l'utilisation du gaz naturel pour la chaleur et le CO₂, la demande et l'offre d'électricité pour la production tout au long de l'année).

Opportunité RCES peut créer pour le secteur des serres

Question à débattre :

2. Quelles nouvelles opportunités un pôle central comme le RCES créera-t-il pour le secteur de la serriculture ?

- Un réseau central de communication et d'intégration. Amélioration de la connexion entre les producteurs et les autres parties prenantes/expertises de manière efficace - sans que cela ne demande beaucoup de temps. Le réseau crée le calme dans le bruit. Une validation de la vie réelle, axée sur l'industrie, avec les entreprises comme moteur de la réussite.
- Communication et liens avec les cultivateurs ; l'obtention de la contribution et du retour d'information des cultivateurs sur les progrès de la recherche peut améliorer l'applicabilité/pratique dans les environnements commerciaux, l'échelle, la transférabilité.
- Communiquer les besoins du secteur au gouvernement ; la résolution des problèmes pourrait être confiée à des groupes de travail, et communiquer ce qui est nécessaire de leur part pour parvenir plus rapidement à des solutions.
- Synergie entre divers groupes au sein du RCES, créant la capacité de diffuser rapidement les informations et les meilleures pratiques.
- Éducation et sensibilisation du public à l'industrie des serres, ce qui peut conduire à un financement et à un soutien. Manifestations dans les écoles secondaires, les collèges et les universités pour mieux comprendre le secteur. Intégration dans les programmes d'études. Sensibilisation des investisseurs afin d'élargir l'éventail des technologies prometteuses qui parviennent à la commercialisation.

- Données/informations en temps réel. Une base de données d'informations (par exemple, une base de données de recherche, savoir quelles variétés sont utilisées par les cultivateurs aiderait les chercheurs à concentrer leurs études sur les variétés les plus pertinentes).
- Possibilité d'accroître la collaboration entre les chercheurs, par exemple en faisant de la collaboration une condition d'approbation des propositions de financement.
- Identifier les points communs entre les différents groupes et régions, afin de mieux aligner les priorités.
- Il est essentiel de procéder à une cartographie stratégique des parties prenantes et/ou des actifs du secteur (par exemple, savoir à qui s'adresser pour obtenir quoi).
- Déplacement de la source de nos talents et de notre propriété intellectuelle ; augmentation des exportations de l'innovation canadienne ; par opposition à la technologie des Pays-Bas qui nécessite une validation plus poussée avant d'être adoptée dans le contexte canadien.
- Soutenir les PME sur la voie de la commercialisation (par exemple, rédaction de propositions, conseils en matière d'investissement, où trouver de l'aide). Des entreprises canadiennes compétitives sur la scène internationale.
- Soutenir la croissance durable du secteur (production alimentaire/exportations, économie/emplois et environnement). Soutenir l'industrie (I.A., lutte contre les parasites/biocontrôle, éclairage, etc.)

Planification stratégique et renforcement des capacités du RCES

Partie 1: Envisager le RCES

Julie Paillat et le Dr. Rupp Carriveau ont présenté une réflexion préliminaire sur une vision émergente du réseau comme point de départ de la conversation.

La vision initiale est que le RCES, à la base, agit comme une plaque tournante centrale - un connecteur de personnes et d'expertise ; un réseau d'installations existantes ; un instrument pour l'application et le transfert de connaissances spécifiques au secteur qui peut aider à naviguer sur la voie de la commercialisation et fournir un point de connexion pour les cultivateurs, les chercheurs et les fournisseurs de solutions privées.

Le RCES est envisagé comme un moyen de soutenir la croissance du secteur par des politiques fondées sur la science et les données, utilisées par les décideurs politiques et les régulateurs, les soutiens et les investissements dans les infrastructures publiques (par exemple, l'énergie, l'eau, le transport, etc.), ainsi que les investissements privés dans la production durable.

La vision préliminaire est celle d'un réseau qui relie les parties prenantes réparties dans tout le pays. Les parties prenantes comprennent : les producteurs, la main-d'œuvre, les négociants, les fournisseurs de services publics, les pouvoirs publics (réglementation et financement), les partenaires commerciaux, les prestataires de services, les laboratoires publics, les étudiants, les communautés autochtones et nordiques, les transports et les détaillants. Le réseau est axé sur la croissance et apporte en fin de compte de la valeur aux Canadiens et aux consommateurs. L'architecture de gouvernance ou de réseau pourrait comprendre un comité directeur, des sous-comités axés sur des activités spécifiques, des groupes de travail sur différents sujets (par exemple, la recherche, l'éducation, le transfert de connaissances et la commercialisation, etc.

Les participants ont été invités à ajouter leurs propres réflexions et idées pour envisager le RCES.

Éléments supplémentaires de la vision

Question à débattre :

3. Qu'ajouteriez-vous à la vision du RCES ?

Une plaque tournante pour positionner le Canada en tant que leader mondial. Voir plus grand. Une vision plus ambitieuse, sur cinq ans, avec une durabilité organisationnelle (modèle autonome après un nombre d'années "x").

- Éléments du pôle : apprentissage multi-institutionnel, création d'emplois, marketing (promotion du secteur), impact économique, commercialisation (démarrage, mise à l'échelle), recherche et innovation, politique. La sensibilisation de la communauté est également un élément (groupes méritant l'équité, modes de connaissance autochtones, engagement des jeunes, etc.)
- Différents points de vue : centré sur la culture (vs. centré sur le producteur), c'est-à-dire sur l'industrie dans son ensemble, même plus large que l'alimentation en tant que point de ralliement unique. Le RCES suggère d'inclure l'agriculture en milieu contrôlé (champignons, floriculture, agriculture verticale, cannabis).
- Un objectif clair, une proposition de valeur pour l'adhésion au RCES. Le retour sur investissement. Indicateurs de croissance.
- Communication stratégique pour traduire 1) les besoins des producteurs en 2) une recherche ciblée qui 3) éclairera l'élaboration de la politique et 4) la mise en œuvre de la réglementation ;
 - Une recherche qui répond aux défis réglementaires et les relève.
 - Des politiques qui s'appuient sur des données scientifiques et sur la contribution de l'industrie (producteurs, fournisseurs).
- Lobbying au nom du secteur des serres.
- Objectif ambitieux (par exemple, à quoi devrait ressembler l'industrie dans 10 ans, ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de carboneutralité, la diversification des cultures, la création d'emplois, les possibilités d'avancement des coopératives et des carrières, les nouveaux arrivants, l'engagement des jeunes, l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), etc.)
- L'hébergement de données (données économiques, gouvernementales et de performance) provenant de l'ensemble du pays et auxquelles les producteurs peuvent accéder afin d'obtenir des informations en temps réel pour une meilleure prise de décision, au lieu de rapports rétrospectifs annuels.
- Impacts économiques et commerciaux. Étalonnage, normes et fourniture de données de marché pour les prévisions. Facilitation de l'atterrissage en douceur dans des régions cibles clés au niveau mondial.
- Plate-forme et normes de durabilité (par exemple, kwh par kg de nourriture), certifications (par exemple, biologique), audits/tests.
- Le RCES est validé lorsqu'il stimule la recherche novatrice, attire les investissements des entreprises de la chaîne de valeur et les financements privés, et améliore le système d'approvisionnement alimentaire mondial et son intégrité.
- Mécanisme d'incitations gouvernementales et de retours (de tous les niveaux de gouvernement) aux producteurs.

Partie 2: Stratégie du RCES

Les participants ont pris part à des conversations pour commencer à articuler la stratégie autour de quatre thèmes :

Thème 1: Gouvernance du réseau et des partenaires clés

Question à débattre :

4. A quoi ressemble la gouvernance du RCES ? Quel est le modèle ? Qui est présent à la table ?

- Un conseil d'administration (les producteurs/représentants des producteurs doivent être la force motrice et plus de la moitié), avec la participation d'autres groupes tels que les industries alliées (fournisseurs, détaillants), les universités, les gouvernements et les investisseurs (bailleurs de fonds, accélérateurs, capital-risque). Inclure une représentation des communautés autochtones ou nordiques, de la production biologique.
- Conseil supervisant les comités de pilotage et les groupes de travail : par exemple, conseil scientifique, conseil gouvernemental, conseil en matière de financement ; la composition des comités de pilotage doit inclure les producteurs, le gouvernement, les universitaires et les prestataires de services.
- L'équipe chargée des opérations doit maintenir le lien avec les producteurs. Les opérations comprennent les finances et le développement commercial, les communications, la recherche, le transfert de connaissances et de technologies (TCT) et la gestion des données.
- Structure(s) d'adhésion. Participation de la chaîne d'approvisionnement, du réseau de distribution (aspects liés à la vente au détail, y compris la commercialisation auprès des consommateurs). Partenaires, par exemple le CCRHA.
- Accord : la représentativité régionale est nécessaire. Différents points de vue sur les comités ou groupes de travail (par région géographique, pour résoudre des problèmes, etc.)
- Participation de bénévoles ? Représentation légale ?

Thème 2: Renforcement des capacités

Question à débattre :

5. Que faut-il faire pour atteindre le résultat susmentionné ? Renforcer les capacités du réseau ?

- Formaliser le réseau : vision, gouvernance, plan d'action et stratégie de marketing (construire la marque, attirer plus d'intérêt et de membres ; messages clés).
- S'articuler autour du plan stratégique, des objectifs commerciaux, par exemple l'augmentation de la demande des consommateurs et des exportations, et des priorités sectorielles. Processus réitératif : identifier les problèmes, les mesures à prendre, mesurer les progrès.
- Offrir une valeur claire aux membres de base, attirer de nouveaux membres : leadership éclairé, possibilités de mise en réseau, partage des connaissances et de la recherche. Comprendre la connexion, les relations, le rapport. Créer une communauté par la collaboration et la confiance.
- Le plan de travail du RCES devra tenir compte de la gouvernance, des rôles et des responsabilités, puis du financement (approche progressive).
- Servir de caisse de résonance. Renforcer les capacités des spécialistes et des équipes afin de fournir un système de soutien qui réponde aux défis et aux besoins des producteurs (par exemple, fournir des

conseils, des informations sur le marketing, etc. Identifier les capacités existantes à attirer dans le réseau (éviter les doublons), identifier les lacunes et les moyens de les combler.

- Engagement : rassembler les gens (par exemple, assemblée générale annuelle, groupes de travail, webinaires, sessions d'information, défis d'innovation pour les étudiants/start-ups, etc.) ; raconter des histoires, développer des mécanismes de partage d'expériences ; sensibilisation de la communauté.
- Élaborer un plan stratégique pour le réseau (par exemple, une feuille de route sur 10 ans, revue/mise à jour tous les 2 ans).
- Gestion des données : répondre aux préoccupations en matière de respect de la vie privée et aux besoins de sécurité, améliorer la fiabilité des données pour l'utilisateur (par exemple, grâce à des informations contextuelles et à l'éducation). Étudier le partage des données en tant que monnaie d'échange.
- Identifier les priorités de recherche, c'est-à-dire tous les 5 ans pour le pôle agro-scientifique, liste évolutive, alignée sur la vision, les objectifs du gouvernement et le calendrier.
- Mettre en place un processus de nomination par lequel les organisations pourraient proposer des noms pour le conseil d'administration. Un processus clair et régulier de compte rendu aux membres (réunions trimestrielles du conseil et des comités), des objectifs mesurables et une responsabilité/confiance.

Thème 3 : Financement

Question à débattre :

6. Quels sont les moyens de financer un tel réseau ?

- Rémunération des services : Identifier les services et les offres à valeur ajoutée que le réseau peut fournir contre rémunération. (Par exemple, frais d'orientation pour les entreprises, formation/cours, rédaction de subventions/propositions, etc.)
- Structure des cotisations.
- Les événements qui permettent de collecter des fonds ou de générer des revenus pour soutenir les activités (par exemple, les droits d'inscription à une conférence).
- Réinvestissement des fonds provenant de la propriété intellectuelle, des produits commercialisés, par exemple, pourcentage de redevance.
- Plusieurs niveaux de gouvernement - fédéral, avec un soutien : provincial, régional, territorial, municipal.
- Programmes gouvernementaux, modèle P3, avec effet de levier et cumul dans la mesure du possible (p. ex. Partenariat canadien pour une agriculture durable, AAC et d'autres ministères, tous les niveaux de gouvernement).
- Le produit de la taxe fédérale sur les carburants (taxe carbone).
- Parrainages, publications.

Remarque : il a été suggéré d'utiliser le terme "investissement" plutôt que "financement".

Thème 4 : Rôles et responsabilités - Appartenir au réseau ou en bénéficier

Question à débattre :

7. Comment vous voyez-vous appartenir au réseau et/ou en bénéficier ?

- Mise en réseau, collaboration, possibilités d'apprentissage (par exemple, activités telles que des ateliers ou des formations ; rôle dans la collaboration en matière de recherche ; transfert et adoption de connaissances).
- Participation au conseil d'administration, aux comités et aux groupes de travail.
- Facilitation du transfert et de l'assimilation des connaissances par une participation active à diverses applications/secteurs ; validation de la technologie.
- Partage d'informations tout au long de la chaîne de valeur. Activités de vulgarisation au niveau provincial.
- Identifier et exploiter les liens existants ; veiller à ce que le RCES ne reproduise pas le travail effectué par d'autres (effectuer une analyse de l'environnement, identifier les lacunes, etc.)
- Augmentation de la recherche et de l'innovation, des possibilités de financement, de la croissance des entreprises, des ressources.
- Donner le bon ton par une communication efficace, en s'adressant à un grand nombre de membres.
- Confiance du public et éducation ; possibilités de susciter l'intérêt de la base, valeurs partagées, par exemple sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire.
- Une voix plus forte auprès du gouvernement et des décideurs politiques.

Démonstration du portail du RCES

Le Dr Rupp Carriveau a présenté une brève visite du portail du RCES, afin d'illustrer la manière dont une personne pourrait s'interfacer avec le réseau.

Trois zones ont été présentées :

- Constructeur de projet : pour localiser les ressources (par exemple, les personnes, les installations, le financement, les recherches publiées pertinentes).
- Obtenir des certificats de serre (c.-à-d. améliorer les compétences, sélectionner des cours).
- En savoir plus sur le secteur des serres au Canada (par exemple, visite vidéo, informations rapides, rapports publiés).

Informer la stratégie pour l'agriculture durable

Le RCES a le potentiel de devenir un élément central de l'agriculture durable au Canada. Dans ce contexte, afin d'alimenter la réflexion dans ce domaine, un groupe d'experts a fourni aux participants du sommet des informations sur la stratégie, la politique et les programmes du gouvernement.

Stratégie pour l'agriculture durable (SAS)

Scott Ross, co-président du SAS et directeur exécutif de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

La stratégie pour une agriculture durable (SAS) est une nouvelle initiative ; elle était auparavant connue sous le nom de "plan agricole vert". La SAS reconnaît la durabilité comme le triple bilan : afin de faire progresser le secteur sur les aspects environnementaux, les éléments économiques et sociaux doivent également être pris en compte. Le SAS comprend cinq thèmes prioritaires : 1. l'atténuation du changement climatique ; 2. l'adaptation et la résilience ; 3. la biodiversité ; 4. la santé des sols ; et 5. l'eau.

Un aperçu des sessions d'engagement prévues pour la SAS (janvier-mars 2023) a été fourni ; il s'agit d'ateliers pour les parties prenantes sur divers sujets : objectifs et résultats ; données, mesures et cibles ; approches (c'est-à-dire actions, étapes) pour atteindre les résultats. Les données et la gouvernance des données sont des éléments clés de la stratégie. Les questions à débattre portent sur des sujets tels que : Le concept de carboneutralité est-il réalisable ? Qu'est-ce que le « net zéro » ? Quelle est la voie à suivre ? Il est important que les personnes intéressées s'engagent dans le dialogue et contribuent à la conversation.

Consultation sur la stratégie pour une agriculture durable :

<https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/transparence/recherche-opinion-publique-consultations/strategie-agriculture-durable>.

Construire un partenariat

Jason Flint, directeur exécutif, Direction du développement et de l'analyse du secteur des cultures et de l'horticulture, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Plusieurs exemples de partenariats entre AAC et le secteur des serres ont été soulignés. Il s'agit notamment des travaux réalisés par les stations de recherche de tout le pays sur des questions intéressant les exploitations serricoles (p. ex. les ravageurs, l'utilisation mineure, l'éclairage et la réduction des émissions, l'automatisation, l'IA, l'accès au marché, etc.) D'autres directions générales et programmes d'AAC présentent un intérêt, notamment les grappes agro-scientifiques, le Programme des technologies agricoles propres et le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PAC durable), qui entrera en vigueur le 1er avril 2023. L'une des façons d'envisager les partenariats est de voir comment ils peuvent servir les objectifs du RCES. Une fois qu'un objectif spécifique est identifié par le RCES, les bons partenariats peuvent être recherchés pour aider le réseau à l'atteindre.

Innovation dans les réseaux intelligents

Tom Levy, directeur adjoint, Programmes de science et de technologie de l'énergie, Office de recherche et de développement énergétiques, Secteur de l'efficacité et de la technologie énergétiques, Ressources naturelles Canada (RNCAN)

Les réseaux intelligents combinent des utilisations finales qui communiquent avec le service public par le biais de capteurs et de technologies qui permettent une communication bidirectionnelle entre le service public et le client. Les réseaux intelligents offrent de nombreuses possibilités et touchent toutes les facettes de la société. Le programme Smart Grid de RNCAN a financé 22 projets d'une valeur de 316 millions de dollars, visant des résultats tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, une meilleure utilisation des actifs électriques et l'augmentation de la fiabilité et de la résilience des systèmes.

La transition nécessaire comprend la technologie elle-même, ainsi que le marché (transition des services publics et des clients) et le cadre réglementaire qui l'accompagne. Les moteurs politiques sont les besoins de solutions fiables, propres et abordables. Les catégories de solutions comprennent : la production distribuée propre, la gestion de l'infrastructure du réseau, la gestion opérationnelle du réseau et la gestion de la demande. Les voies

de transition et la mise en correspondance des technologies et des politiques ont été présentées. Les remarques du public ont souligné que ce type de fonds de RNCan pourrait être un véhicule approprié pour le type d'innovation du système énergétique qui se développe rapidement dans le secteur des serres.

Conclusion du Sommet

Remarques finales

Rebecca Lee, directrice exécutive, Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC)

Rebecca Lee a remercié les participants au sommet pour leur dévouement et leur participation et a noté que le PFLC est reconnaissant du soutien total des membres du GVWG et du partenariat avec Rupp Carriveau pour le lancement de l'initiative du RCES.

Le premier sommet a permis d'entendre certains des experts les plus novateurs et avant-gardistes dans les domaines de la production de légumes en serre, de l'action climatique, de la sécurité alimentaire et de la croissance économique. Les participants au sommet ont discuté des défis et des possibilités qui s'offrent à ce secteur et ont contribué à l'élaboration d'une vision pour l'avenir de l'agriculture en serre au Canada et pour le RCES. Ce jour n'est que le début d'un voyage que nous entreprendrons ensemble pour transformer le visage de notre secteur et assurer sa viabilité à long terme.

Annex A – Calendrier du sommet



Réseau canadien d'excellence en serre (RCES) AGENDA DU SOMMET

Mardi, 14 février, 2023

Salle Pearson, Hôtel Lord Elgin, 100 Elgin St, Ottawa, Ontario K1P 5K8

TEMPS	ACTIVITÉ	AUTRES INFORMATIONS
7:15 AM	Ouverture des inscriptions	
7:30	Petit déjeuner	Buffet servi en chambre
8:30	BIENVENUE ET REMARQUES LIMINAIRES	Groupe Intersol, FVGC
8:45	CONTEXTE ET INTRODUCTIONS	Groupe Intersol, FVGC
9:10	OUVERTURE OFFICIELLE DU SOMMET DE LA CGEN ET DISCOURS	Francis Drouin, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (Glengarry - Prescott - Russell)
9:20	RÉSEAU CANADIEN D'EXCELLENCE EN MATIÈRE D'EFFET DE SERRE (CGEN) - RAPPORT SUR LA TOURNÉE DES TABLES RONDES Période des questions	Présentation du Dr. Rupp Carriveau, Directeur de l'Institut de l'énergie environnementale, Université de Windsor Groupe Intersol
9:50	RUPTURE	
10:15	L'EXCELLENCE : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DU SECTEUR CANADIEN DES LÉGUMES DE SERRE	Groupe Intersol, Aaron Coristine (OGVG)
10:20	Le point de vue des producteurs	Michael DelCiancio, propriétaire de DC Farms Jarrod Hall, directeur financier, Vine Fresh Acres et Lebo Farms
10:50	Énergie : modélisation et transitions	Rupp Carriveau, Institut de l'énergie environnementale
11:00	Automatisation et technologie	Rita Sterne, Réseau technologique des serres
11:10	Travail, compétences et formation	Jennifer Wright, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
11:20	Commerce et investissement canadien	George Gilvesy, président, Ontario Greenhouse Vegetable Growers (producteurs de légumes en serre de l'Ontario)
11:30	DÉFIS ET OPPORTUNITÉS - DISCUSSION AUTOUR DES TABLES, RAPPORT	Groupe Intersol
12:00	DÉJEUNER	

Since/Depuis 1922

2200 promenade Prince of Wales Drive, Suite 102, Ottawa, Ontario, Canada K2E 6Z9
Tel/Tél +1 613 226 4880 • Fax / Téléc. +1 613 226 4497 • admin@fvgc.ca • www.fvgc.ca



La pause-café et thé a été parrainée par A&L Laboratories.



Réseau canadien d'excellence en serre (RCEG) AGENDA D U SOMMET

Mardi 14 février, 2023

Salle Pearson, Hôtel Lord Elgin, 100 Elgin St, Ottawa, Ontario K1P 5K8

TEMPS	ACTIVITÉ	AUTRES INFORMATIONS
13:00	ATELIER : PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CGEN	Groupe Intersol
13:05	PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CGEN - Partie 1 : ENVISIONNEMENT DU CGEN	Rupp Carriveau, Julie Paillat
13:55	PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU CGEN - Partie 2 : STRATÉGIE DU CGEN	Groupe Intersol
15:10	Démonstration du portail du CGEN	Rupp Carriveau, Julie Paillat
15:15	RUPTURE	
15:30	INFORMER LA STRATÉGIE D'AGRICULTURE DURABLE	
15:35	Consultation sur la stratégie d'agriculture durable Scott Ross, coprésident du SAS et directeur exécutif de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)	
15:45	Construire un partenariat Jason Flint, Directeur exécutif, Direction du développement et de l'analyse du secteur des cultures et de l'horticulture, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)	
15:55	Innovation dans les réseaux intelligents Tom Levy, Directeur adjoint, Programmes de science et de technologie de l'énergie, Office de recherche et de développement énergétiques, Secteur de l'efficacité et de la technologie énergétiques, Ressources naturelles Canada (RNCan)	
16:00	DISCUSSION OUVERTE EN PLÉNIÈRE	Groupe Intersol
16:30	MENTI.COM (sondage en direct)	Rupp Carriveau
16:40	RÉCAPITULATION / REMARQUES FINALES	Rebecca Lee, FVGC

Mardi, 14 février, 2023

Salle Québec, Hôtel Lord Elgin, 100 Elgin St, Ottawa, Ontario K1P 5K8

TEMPS	ACTIVITÉ	AUTRES INFORMATIONS
18:00 - 20:00	RÉCEPTION DU SOMMET DE LA CGEN	Événement privé. Inscription préalable requise. Veuillez contacter areid@fvgc.ca pour plus d'informations.

Since/Depuis 1922

2200 promenade Prince of Wales Drive, Suite 102, Ottawa, Ontario, Canada K2E 6Z9
Tel/Tél +1 613 226 4880 • Fax / Téléc. +1 613 226 4497 • admin@fvgc.ca • www.fvgc.ca

